



Intonation et topicalisation en berbère

Mena B. Lafkioui

► To cite this version:

Mena B. Lafkioui. Intonation et topicalisation en berbère. Amina Mettouchi. Parcours berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet & Lionel Galand pour leur 90ème anniversaire, 33, Koeppel Verlag, pp.387-397, 2011, Berber Studies. hal-01411885

HAL Id: hal-01411885

<https://hal.science/hal-01411885>

Submitted on 7 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTONATION ET TOPICALISATION EN BERBERE

Mena LAFKIOUI

*Università di Milano-Bicocca – Ghent University**

1. Introduction

Dans le présent article, je m'interroge sur le rôle de l'intonation dans le marquage syntaxique et le développement informatif du topique dans le discours oral berbère¹. Bien qu'il soit généralement admis dans les études berbères que le topique est marqué au niveau syntaxique par l'intonation (Galand, 1964 ; Chaker, 1983 : 455-456 ; Lafkioui, 1999 : Introduction-2.2.1., 2002), aucune attention n'a été prêté, jusqu'à présent, aux propriétés phonétiques et instrumentales précises du topique et à leurs fonctions syntaxiques et interactionnelles dans les échanges verbaux (excepté Lafkioui, 2010). Cette contribution permet de combler cette lacune et donc de tester cette hypothèse de marqueur intonatif, fondée sur la seule perception. À cette fin, un corpus unique d'oral spontané en berbère rifain (Maroc du Nord) a servi de base pour les analyses instrumentales effectuées avec le logiciel « Praat » (Boersma, Université d'Amsterdam).

Pour ce qui est de l'analyse des phénomènes intonatifs, j'ai opté pour l'approche constructionnelle dans laquelle le profil intonatif est décrit et expliqué moyennant la matrice de modèles suivante :

- Le modèle morphémique qui est fondé sur le concept d'intonèmes ; ceux-ci étant des unités intonatives distinctives – des morphèmes intonatifs – composées de formes articulées et de leurs fonctions grammaticales et discursives (Bolinger, 1965 ; Crystal, 1969 ; Daneš, 1960, 1967 ; De Groot, 1945 ; Delattre, 1966 ; Fonagy, 1979 ; Karcevsky, 1931 ; Kohler, 1997 ; Lehiste, 1970 ; Rossi, 1985, 1999). Ces intonèmes sont pluriparamétriques (Rossi, 1999 : 47 ;

* Cet article a été réalisé dans le cadre d'une recherche post-doctorale du FWO (Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek-Vlaanderen).

¹ Les abréviations employées dans l'analyse syntaxique (abréviations entre parenthèses) et énonciative des exemples sont : CC (complément circonstanciel), CD (complément direct), CE (complément explicatif), CI (complément indirect), COM (commentaire), M_{prév} (morphème préverbal) P (prédicat), RI (rupture intonative), S (sujet), SP (syntagme prédicatif), SPNV (syntagme prédicatif non-verbal), T (topique).

Crystal, 1969 : 196) et constitués des paramètres de la Fréquence Fondamentale (Fo), de l'Intensité (I) et du Temps (T).

- Le modèle de contours (Martin, 1981 ; Morel & Danon-Boileau, 1998), dans lequel le profil mélodique est décrit comme une séquence de mouvements évoluant dans des directions et plages variables. Cependant, je considère les courbes mélodiques comme des signes linguistiques (« one words » de Gussenhoven, 1992) construits de composantes variées (type d'hauteur intonative) auxquels des fonctions discursives diversifiées peuvent être attribuées.

2. Les propriétés intonatives de la topicalisation

Au plan interactionnel, « topicaliser » signifie attirer l'attention de l'interlocuteur sur un objet précis du discours moyennant des activités et stratégies discursives². Chaque nouvelle topicalisation implique un recentrage de l'attention des interlocuteurs, ce qui va de pair avec une rupture (partielle ou totale) avec la topicalisation antérieure. Une rupture est également réalisée à l'intérieur du message entre le topique et le commentaire. En berbère, cette dissociation est marquée par une dislocation généralement à gauche (position pré-prédicative) du topique et une césure intonative le délimitant (Lafkioui, 2002, 2010)³. Au plan syntaxique, le topique berbère est représenté par l'« indicateur de thème » (IT) : une fonction syntaxique particulière spécialisée dans le marquage du topique. Ce complément primaire appelé communément ainsi par les berbérissants à la suite de Galand (1964) est caractérisé par :

1. sa position pré-prédicative
2. son état libre du nom
3. sa séparation du syntagme prédicatif par une rupture intonative

Soit par exemple :

- | | | |
|------|-----------------------------------|-----------------------|
| (01) | <i>nabil(,)</i> | <i>yāḥ a ssuq.</i> |
| | T (= IT) + RI | COM (= SP - CC) |
| | Nabil | il+est allé au marché |
| | « Nabil, il est allé au marché. » | |

² Pour l'approche interactionnelle, voir Goffman, 1967, 1974, 1981 ; Gumperz, 1982 ; Gumperz & Hymes, 1972.

³ Qui est aussi un fait de syntaxe (Lafkioui, 1999, 2002, 2006, 2009, 2010) noté ici par une virgule entre parenthèses pour le distinguer de la pause notée par une virgule.

Cependant, la position pré-prédicative qu'occupe souvent le topique ne constitue qu'une caractéristique subsidiaire⁴. De nombreux exemples témoignent du fait qu'il n'est pas toujours conditionné par une position fixe en berbère (en kabyle et en rifain en particulier). Cette préférence pour la dislocation à gauche vient de toute vraisemblance du fait qu'elle favorise la prédication parce qu'elle facilite le repérage du topique auquel on accroche le message asserté. Bien que la marque d'état libre du nom constitue un trait important du topique, elle n'est pas vérifiable, et donc valable, dans tous les cas. Par leur nature morphologique, plusieurs nominaux (souvent intrinsèquement déterminés) ne portent pas cet indice : les noms propres (exemple 01), certains noms de parenté, les pronoms et les noms à état unique⁵. C'est donc la *dislocation intonative* qui constitue la caractéristique la plus distinctive du topique (Lafkioui, 2002, 2010). Elle est fondée sur un contour mélodique qui atteint son sommet sur la dernière syllabe du topique avant de changer de direction sur la première syllabe du segment suivant, généralement le commentaire. Cette caractéristique prosodique est le seul élément définitoire concluant du topique des énoncés sans emphase⁶.

Le topique est nécessairement repris dans le commentaire (syntagme prédicatif) par une unité qui y assume diverses fonctions syntaxiques de type actanciel : la fonction de sujet (01), de prédicat (02), de complément direct (03) ou de complément indirect (04).

- (02) *tammūt-nni(,)* *din azğiq.*
 T + RI COM (= P - S)
 l'endroit+en question là-bas roi
 « A l'endroit en question, il y avait un roi. »
- (03) *tasğāt-nnek(,)* *wšig-ak-t iqnat.*
 T + RI COM (= SP + CI + CD - CC)
 part +de toi j'ai donné+à toi+là hier
 « Ta part, je te l'ai donnée hier. »

⁴ Chaker (1983 : 461) l'a aussi constaté en kabyle.

⁵ Ces noms ne font pas la distinction entre l'état libre et l'état d'annexion.

⁶ Il est aussi le seul critère d'identification syntaxique pertinent de l'indicateur de thème correspondant.

- (04) *wen ġa yakān(,) a as-ikkas fus.*
 T + RI COM (= $M_{\text{prév}} + \text{CI} + \text{SP} - \text{CD}$)
 celui volant lui+il enlèvera main
 « Celui qui vole, il lui coupe la main. »

La reprise du topique s'effectue toujours par un anaphorique : l'indice de personne *y-* pour l'énoncé (01), le démonstratif *ġin* pour l'énoncé (02), le pronom direct *-t* pour l'énoncé (03) et le pronom indirect *as-* pour le dernier énoncé. Seuls les topiques à valeur circonstancielle ne permettent pas qu'on les réitère lors de la prédication⁷ :

- (05) *arenġan(,) teħreq yemma-m.*
 T + RI COM (= $\text{SP} - \text{CE}$)
 ramadan elle est née mère+ta
 « Au mois de ramadan, elle est née ta mère. »

L'analyse instrumentale de l'exemple (01) ci-dessous (Figure 1) montre que le topique *nabil* se démarque par un pic mélodique de 260 Hz sur sa dernière syllabe, suivi immédiatement par une chute mélodique à partir de la première syllabe du groupe prédicatif *yāħ*.

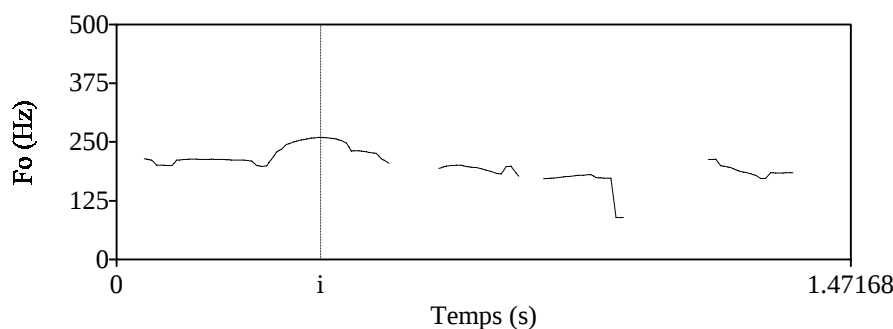


Figure 1. Contour de Fo pour l'occurrence *nabil(,) yāħ a ssuq*. « Nabil, il est allé au marché. »

⁷ L'absence de coréférent anaphorique pour le topique circonstanciel est également repérée en banda-linda (Cloarec-Heiss, 2000) et en tupuri (Ruelland, 2000). Tout comme en berbère, ces langues africaines exigent que le topique soit repris lorsque son coréférent est en rapport notionnel avec la prédication.

Le même schéma intonatif est suivi dans les exemples (02) à (05) : $[Fo\uparrow (Fo_{\max} = \text{dernière syllabe du T})] + [Fo\downarrow = \text{première syllabe du COM}]$. Soit les Figures 2 à 5 :

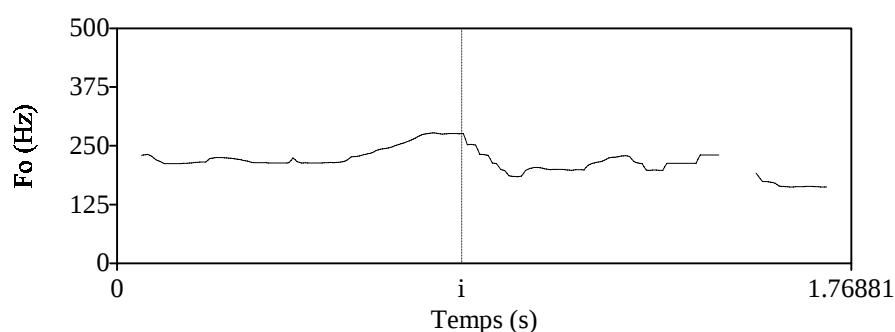


Figure 2. Contour de Fo pour l'occurrence *tammūt-nni(,) dīn azǧīd*. « A l'endroit en question, il y avait un roi. »

Le point culminant de la fondamentale de la voix coïncide pour l'énoncé (02) avec la voyelle finale /i/ (276 Hz) du topique *tammūt-nni(,)* après lequel la courbe change de direction.

Dans la Figure 3 de l'exemple (03), le topique *tasǧāt-nnek* est ponctué par une fréquence fondamentale de 258 Hz sur sa dernière syllabe :

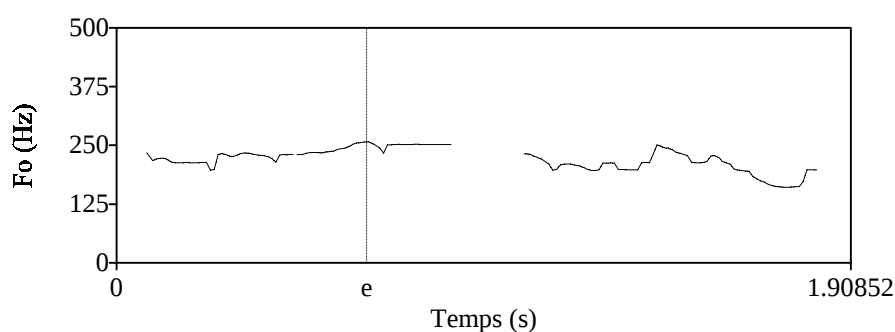


Figure 3. Contour de Fo pour l'occurrence *tasǧāt-nnek(,) wšīǧ-ak-t iǧnat*. « Ta part, je te l'ai donnée hier. »

La courbe mélodique de l'énoncé (04) indique la proposition *wen ǧa yakān* comme topique (Figure 4). Elle l'enveloppe dans une unité intonative à valeur maximale de 293 Hz.

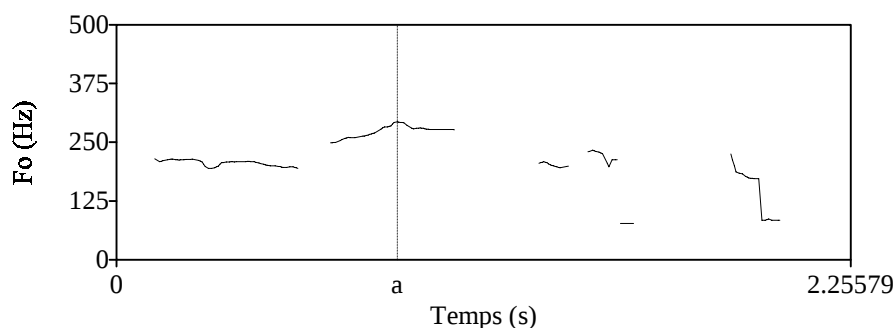


Figure 4. Contour de Fo pour l'occurrence *wen ġa yaḳān(.) a as-ikkas fus*. « Celui qui vole, il lui coupe la main. »

Dans l'énoncé (05), le contour de Fo atteint son plafond de 321 Hz sur la dernière syllabe du topique *areṇḍan* :

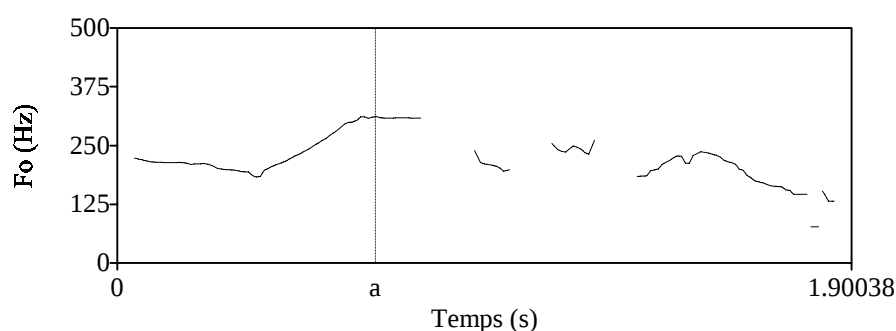


Figure 5. Contour de Fo pour l'occurrence *areṇḍan(.) teḥreq yemma-m*. « Au ramadan, elle est née ta mère. »

Le trait identificateur le plus déterminant du topique d'un énoncé berbère sans emphase est donc sa dislocation intonative⁸. Celle-ci est réalisée par une fondamentale de la voix (Fo) culminant, en général, sur la dernière syllabe du topique avant qu'elle tombe à partir de la première syllabe du commentaire succédant. Cette domination mélodique du topique a été aussi constatée en français (Rossi, 1999 : 82). J'envisage d'approfondir ces analyses sur les caractéristiques intonatives du topique berbère et sur la manière dont la direction de la courbe mélodique et les valeurs spécifiques

⁸ La présence d'un constituant emphatisé dans l'énoncé peut modifier considérablement les propriétés intonatives du topique.

des paramètres intonatifs (Fo, H et I) fournit des indications sur la structure de l'information des interactions verbales.

3. Les fonctions intonatives-informatives des topiques cumulés en narration et en conversation

Il est courant de superposer des topiques à formes diverses dans le discours oral spontané (récit ou conversation) en berbère. J'ai commencé une recherche sur les façons dont les topiques cumulés sont intonativement ponctués selon les motifs et contextes interactionnels et l'adéquation syntaxique de la structure d'information (Lafkioui, 2010). L'énoncé suivant en est un échantillon en rifain :

- (06) *baḥa zik(.) ira ġā-s seḥca n tfunasin.*
 T₁ T₂ COM (= SPNV)
 père jadis été chez+lui sept de vaches
 « Mon père, jadis, il avait sept vaches. »

Cette occurrence provient d'une interlocution où elle constitue une réplique à la question *ira ġā-kum ša n wagra ?* (Aviez-vous des biens ?). Dans sa réponse, l'interlocutrice introduit deux topiques successifs. Le premier réfère à la personne du père auquel est attribué le patrimoine familial décrit dans le commentaire *ira ġā-s seḥca n tfunasin* (Il avait sept vaches.). Le second situe cette description dans un temps passé et révolu, explicitement marqué par le morphème du passé-révolu *ira*. Les deux topiques sont marqués par une force fondamentale qui domine la courbe intonative par sa valeur quantitative : 270 Hz pour *baḥa* et 278 Hz pour *zik* (Figure 6). La différence minimale entre ces valeurs s'expliquerait par le besoin de faire monter davantage la mélodie sur le second topique afin que la césure avec la prédication soit plus audible et ainsi les topiques mieux démarqués. Le pointage intonatif de ces topiques dans la même plage mélodique marque non seulement leur lien intonatif mais aussi leur lien informatif. Leur charge informative est d'une importance équivalente : tous deux sont introduits pour la première fois dans l'interlocution (*rupture totale* avec le topique précédent) et apportent ainsi des informations relativement saillantes⁹. Leur rapport intonatif et discursif privilégié est

⁹ Ce genre de topique peut être qualifié de « topique phrastique. »

consolidé par leur valeur d'Intensité rapprochée : 73 dB sur le *a* de la dernière syllabe de *baḥa* et 75 dB sur le *i* de la dernière syllabe de *zik*.

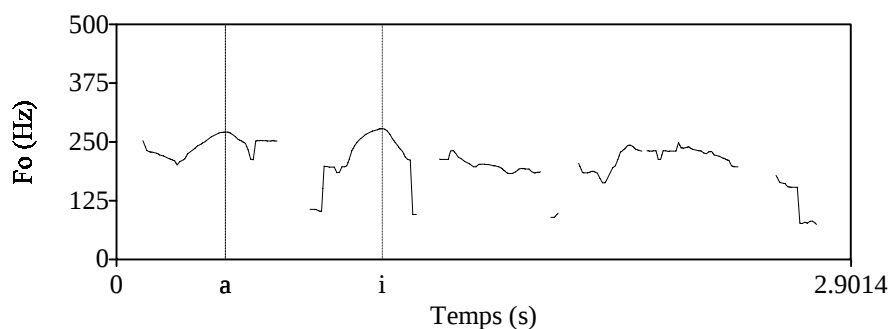


Figure 6. Contour de Fo pour l'occurrence *baḥa zik(,) ira ḡā-s seḥa n tḥinasin*. « Mon père, jadis, il avait sept vaches. » (Interlocution).

La configuration morphématique de l'exemple (06) apparaît une seconde fois, mais dans une monolocution qui fait partie du même groupe d'interlocutions de l'interaction plus large dont elle est extraite. Dans cette monolocution, la locutrice développe le contenu de sa réponse exprimée dans l'énoncé (06). Elle en reprend, au début, les mêmes morphèmes dans le même ordre syntaxique¹⁰. Leur ponctuation intonative diverge toutefois, dans la mesure où la différence de Fo des deux topiques y est plus significative (Figure 7) ; Fo = 229 Hz pour la première syllabe de *baḥa* et Fo = 253 Hz pour *zik*. La mélodie relativement basse du premier topique (avec Fo_{max} sur sa première syllabe) serait imputé au phénomène de *continuité intonative-informative* avec le topique de l'échange verbal précédent (exemple 06). La mélodie relativement élevée du second topique sert à délimiter la frontière avec le commentaire. Cet échantillon de monolocution est déterminé par une courbe intonative à progression mélodique plus homogène que celle de son homologue en interlocution (Figure 6).

¹⁰ Cette reprise montre que le processus de topicalisation entretient un rapport direct avec certaines opérations cognitives telles que la mémorisation. Ce type de topique est dénommé « topique discursif. »

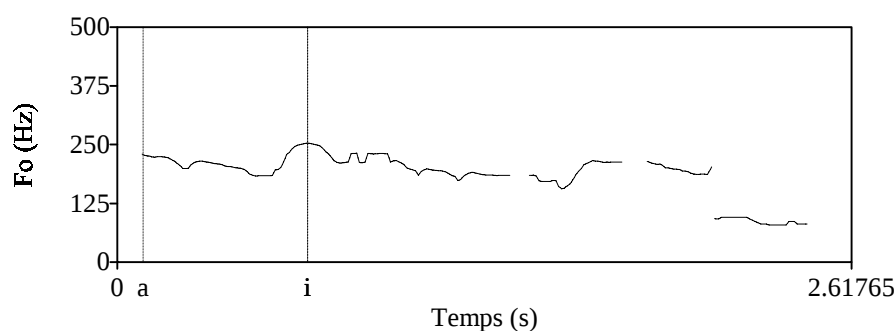


Figure 7. Contour de Fo pour l'occurrence *baba zik(.) ira gā-s seḥca n tfunasin*. « Mon père, jadis, il avait sept vaches. » (Monolocution).

Ces phénomènes seront encore davantage étudiés dans des récits ainsi que dans des conversations, deux contextes d'interaction qui divergent considérablement au plan structural et argumentatif. Je m'intéresse aussi à l'influence du paramètre d'Intensité (en combinaison avec Fo) sur la corrélation intonation-information pour les topiques cumulés. Mes analyses préliminaires montrent d'ores et déjà que plus les valeurs de I se rapprochent plus forte est la corrélation entre l'intonation et l'information.

Références bibliographiques

- BOLINGER, D., 1965. *Forms of English: accent, morphemes, order*. Cambridge : Harvard University Press.
- CHAKER, S., 1983. *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : Syntaxe*. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- CHAKER, S., 1995. *Linguistique berbère : Etudes de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain : Peeters.
- CLOAREC-HEISS, FR., 2000. Focalisation et topicalisation en banda-linda, in : B. Caron (éd.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Paris-Louvain : Peeters, 45-72.
- CRYSTAL, D., 1969. *Prosodic Systems and Intonation in English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DANEŠ, F., 1960. Sentence intonation from a functional point of view, *WORD*, 16, 1 : 34-54.

- DANEŠ, F., 1967. Order of elements and sentence intonation, in: *To honour Roman Jakobson, Essays on the occasion of his seventieth birthday*, The Hague, Mouton, 499-512.
- DE GROOT, A.W., 1945. L'intonation de la phrase néerlandaise et allemande considérée du point de vue de la linguistique structurale, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 5 : 17-31.
- DELATTRE, P., 1966. Les dix intonations de base en français, *French Review*, 40/1 : 1-14.
- FONAGY, I., 1979. L'accent français : accent probabilitaire, l'accent du français contemporain, *Studia Phonetica*, 15 : 123-233.
- GALAND, L., 1964. L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions, *CFS*, 21 : 33-59.
- GOFFMAN, E., 1967. *Interaction ritual: Essays on Face-to-Face Behaviour*. New York : Doubleday.
- GOFFMAN, E., 1974. *Frame analysis: Essays on the Organization of Experience*. New York : Harper & Row.
- GOFFMAN, E., 1981. *Formes of talk*. Philadelphia : Univ. of Pennsylvania Press.
- GUMPERZ, J., 1982. *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GUMPERZ, J. & HYMES, D. (eds), 1972. *Directions in Sociolinguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GUSSENHOVEN, C., 1992. Intonational phrasing and the prosodic hierarchy, in: W. Dressler, H. Luschützky, O. Pfeiffer & J. Rennison (eds), *Phonologica 1988. Proceedings of the 6th International Phonology Meeting*, Cambridge : Cambridge University Press, 89-99.
- KARCEVSKY, S., 1931. Sur la phonologie de la phrase, *TCLP*, 4 : 188-228.
- KOHLER, K., 1997. Modelling prosody in spontaneous speech, in : Y. Sagisaka, N. Campbell, N. Higuchi (eds), *Computing Prosody*, New York : Springer, 187-210.
- LEHISTE, I., 1970. *Suprasegmentals*. Cambridge : MIT Press.
- LAFKIOUI, M., 1999. *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère (Parler rifain d'Ayt Wayagher – Maroc du Nord)*, Thèse de Doctorat, t.1 : p. 379 + t.2 : p. 55, Paris : Inalco.

- LAFKIOUI, M., 2002. L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain, in : K. Naït-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère. Méorial Werner Vycichl*, Paris : L'Harmattan, 253-281.
- LAFKIOUI, M., 2006. Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère, *Faits de Langues*, 27 (Volume spécial, Les Langues Chamito-Sémitiques II), Paris : Ophrys, 141-149 + références.
- LAFKIOUI, M., 2009. L'intonation et sa fonction de structeur hiérarchique des syntagmes propositionnels sans indice morphématique. Le cas du tarifit, in : S. Chaker, A. Mettoui & G. Philipson (éds.), *Hommage à Naïma Louali (1961-2005). Etudes de phonétique et linguistique berbères*, Paris/Louvain : Peeters, 109-121.
- LAFKIOUI, M., 2010. La topicalisation en berbère : Formes et structures, in D. Ibriszimow, R. Vossen, H. Stroomer & M. Kossmann (éds.), *Etudes berbères 5*, Köln : Rüdiger Köppe Verlag, 121-132.
- MARTIN, P., 1981. Pour une théorie de l'intonation. L'intonation est-elle congruente à la syntaxe?, in: M. Rossi, A. Di Cristo, D. Hirst, P. Martin et Y Nishinuma (éds.), *L'intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Paris : Klincksieck, 234-271.
- MOREL, M.-A. & DANON-BOILEAU, L., 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris : Ophrys.
- ROSSI, M., 1985. L'intonation et l'organisation de l'énoncé, *Phonetica*, 42 : 135-153.
- ROSSI, M., 1999. *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Paris : Ophrys.
- RUELLAND, S., 2000. Topicalisation et focalisation en tupuri, in : Caron (éd.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Paris-Louvain : Peeters, 135-162.